

GROUPE DE TRAVAIL  
**POLITIQUE DE LA VILLE**

**L'INSERTION DES PERSONNES EN  
DIFFICULTE PAR L'EMPLOI**

.....

Note préparatoire de la séance du 12/01/2022

**I INTERVENANTE**



**Karine Dellièrre**, Secrétaire générale du  
fonds Agir pour l'emploi (FAPE) d'EDF

.....

🕒 Mercredi 12 janvier 2022 de 8h30 à 9h30

📍 En visioconférence

**Élu pilote du groupe de travail :**

👤 **Patrice Leclerc**, maire de Gennevilliers et vice-président de l'AMIF en  
charge de la politique de la ville

Pour rejoindre la visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/95822622251?pwd=b1c1SEJwdnhGZTNwZjYxVm1mdlRldz09>

ID de la réunion : 958 2262 2251

Code secret : 396749

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou [support@frv-sense.com](mailto:support@frv-sense.com)

---

## I PROPOSITION DE DEROULE

**8h30-8h40** : Introduction de la séance par Patrice Leclerc

**8h40-9h25** : Audition de Karine Dellièrre (20 mn de présentation suivies de 25mn d'échanges)

**9h25-9h30** : Clôture de la séance

## I CONTEXTE

Le groupe de travail a souhaité se pencher sur la question de l'insertion par l'emploi des personnes en difficulté. Il auditionne **Karine Dellièrre** sur un dispositif concret : le Fonds Agir pour l'emploi (FAPE) d'EDF.

Informar les élus de l'existence de ce fonds paraît pertinent dans la mesure où celui-ci peut constituer un **financement complémentaire dans le cadre de dispositifs locaux et nationaux de soutien à l'emploi**. De nombreux dispositifs de soutien à l'emploi requièrent des financements complémentaires. Cette audition peut donc être l'occasion pour les communes franciliennes qui le souhaitent de se renseigner sur de nouvelles ressources à mobiliser pour développer l'insertion par l'emploi sur leur territoire.

Le FAPE EDF a été créé en 2013 afin de poursuivre l'action de la Fondation Agir pour l'emploi initiée en 1995. Il a pour objectif de **soutenir le développement de l'emploi** tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui en sont le plus éloignées. Le fonds soutient des structures d'insertion et finance également la création de TPE. Chaque année, ce sont 300 projets qui sont portés par le FAPE EDF et **3500 emplois consolidés voire même créés**.

Le fonds s'articule autour de quatre thématiques d'action :

- **L'insertion**, afin de soutenir les structures d'insertion qui proposent un accompagnement et des

activités professionnelles aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

- **La création de très petites entreprises (TPE)** par des chômeurs ou des jeunes éloignés de l'emploi dans les territoires défavorisés, notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville ou les zones de revitalisation rurales.
- **La mobilité** est aussi une composante essentielle des projets financés par le fonds car les difficultés de déplacement sont d'autres freins dans l'accès à l'emploi.
- **L'émergence de projets d'économie sociale et solidaire** dont l'intérêt est de favoriser l'accès à l'emploi et créer du lien social selon une dynamique de développement durable.

Les structures (associations d'intérêt général, TPE...) agissant pour l'insertion par l'emploi des personnes en difficultés sont éligibles au soutien financier du FAPE EDF. Celui-ci porte uniquement sur des dépenses d'investissement. Le fonds agit alors en **cofinancement à hauteur de 50% du niveau maximum de la demande**, selon un plafond de 20 000 €. La présence de deux autres sources de financement est requise, y compris les emprunts et l'autofinancement.

Le fonds insiste sur trois prérequis intangibles :

- **Un projet économique et financier solide**
- Un projet contribuant au **développement local** et initiant des liens de partenariat avec les acteurs du territoire
- Un **caractère innovant** qui s'inscrit dans le développement durable

À l'aune de la crise sanitaire, le fonds s'est mobilisé en déclenchant une aide d'urgence pour les TPE. L'objectif était de maintenir l'activité des structures d'insertion tout en contribuant à la solidarité nationale. Développer l'économie sociale et solidaire a permis à de nombreuses collectivités d'être approvisionné par des TPE locales en masques. Des associations d'intérêt général ont aussi proposé des services d'aide à la personne et à la mobilité en insistant sur la coopération et la collaboration entre tous les acteurs d'un territoire.

## I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.